Rapport d'évaluation d'une mention de licence
Vague D

Université : UNIVERSITE DU LITTORAL CÔTE D'OPALE
N° demande : S3100015226
Domaine : DROIT
Mention : DROIT

Appréciation générale :

La licence en Droit proposée par l'Université du Littoral vise à l'obtention des compétences traditionnellement attendues de ce diplôme. Le maniement des outils et méthodes du raisonnement juridique, adossé à une bonne culture générale, permet principalement de poursuivre ses études au sein d'un master Droit. A défaut, la licence Droit peut donner accès à des emplois d'une très grande variété, principalement dans le secteur tertiaire. Pour atteindre ces objectifs, la formation propose les grands enseignements sur les fondamentaux du droit (civil, pénal, administratif…), leur application méthodologique et une ouverture disciplinaire (culture générale, science politique, économie…).
A ce découpage traditionnel des matières s'ajoute un souci déjà ancien de la Faculté de Droit du Littoral d'accompagner au mieux les étudiants : dès avant le plan réussite en licence, plusieurs innovations pédagogiques étaient en place ; ledit plan a dès lors permis de renforcer cette tendance, pour aboutir à des propositions très intéressantes d'accompagnement des étudiants (par exemple, 30 heures supplémentaires de méthodologie du travail universitaire sont proposées au second semestre pour les seuls étudiants ayant échoué au premier semestre).
La licence Droit repose également sur un fort partenariat entre la composante et l'Université : ainsi, l'évaluation de l'enseignement s'appuie pour partie sur les outils en ligne mis en place par l'Université ; le partenariat avec l'ODESSE (Observatoire du devenir étudiant et du suivi statistique de l'établissement) permet une bonne connaissance des flux étudiants (mais qui ne se poursuit pas par une analyse des données existantes sur leur devenir) ; le partenariat avec le Service universitaire d'accueil, d'information et d'orientation permet une meilleure utilisation des procédures de réorientation et de leurs résultats. Ces différents partenariats permettent donc une très bonne connaissance des situations des étudiants et la mise en place de dispositifs pertinents, lorsque cela s'avère possible.

Les points les plus forts :

1-	Connaissance du public étudiant.
2-	Accompagnement des étudiants, antérieur au plan réussite.
3-	Bonne ouverture pluridisciplinaire.

Les points les plus faibles :

1-	Présentation en termes de compétences transversales.
2-	
3-	

Recommandations :

Certaines rubriques pourraient être renseignées de façon plus approfondie (par exemple : fonctionnement collectif des différents responsables pédagogiques, actions auprès des lycéens, analyse des données fournies par l'ODESSE).
Il serait préférable, à l'avenir, de faire apparaître les compétences transversales recherchées et évaluées.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")
A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;
A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;
B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;
C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : A

Signification de la notation pour l'évaluation des licences

La synthèse d'une expertise ne se limite pas à l'utilisation d'une échelle de notation qui ne traduirait rien d'autre qu'une simple gradation dans la qualité de dossiers examinés ; elle doit éviter une présentation réductrice de leur valeur. Les formations n'étant pas universellement comparables, la rédaction du paragraphe « appréciation générale » devra clairement mettre en évidence le type de justifications qui ont conduit l'expert à positionner le dossier dans la catégorie choisie « A+ », « A », « B » ou « C ». En effet, chacune de ces quatre catégories peut correspondre à des situations très différentes dont on fournit ci-après quelques exemples-type. Néanmoins, le paragraphe « appréciation générale» doit être considéré indissociable de *la lecture minimale* de la synthèse.

La notation « A+ » signifie

- Cette formation répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation.

La notation « A » peut signifier

Soit :

- Cette formation répond très bien ou bien aux critères d'évaluation.
- La formation est excellente ou très bonne, elle répond de façon satisfaisante ou *très* satisfaisante sur la plupart des critères d'évaluation, mais elle présente un nombre restreint de points faibles qui *doivent être corrigés* pour rejoindre réellement la catégorie des formations d'excellence.
- Les différents critères d'évaluation sont globalement très bons, sans point faible rédhibitoire, mais pas suffisamment de points forts remarquables pour compenser réellement ses quelques points faibles mineurs.

La notation « B » peut signifier

Soit :

- Cette formation répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation.
- La formation est *bonne*, *voire très bonne*, elle répond de façon satisfaisante ou même *très* satisfaisante sur plusieurs critères d'évaluation, mais elle présente un nombre restreint de points faibles importants qui *doivent être corrigés impérativement*.
- L'existence de cette formation est tout à fait justifiée, mais elle présente des points faibles importants qui doivent être *impérativement* corrigés.
- Les différents critères d'évaluation sont globalement moyens ou bons, sans points faibles totalement rédhibitoires, mais pas suffisamment de points forts.

La notation « C » peut signifier

Soit :

- Cette mention répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.
- Cette formation présente trop de points rédhibitoires.
- Cette formation ne présente pas ponctuellement d'aspects totalement rédhibitoires, mais elle ne répond que très médiocrement à de trop nombreux critères d'évaluation.
- L'existence de cette formation n'est pas justifiée au niveau local ou régional compte tenu de l'existence de formations similaires, plus attractives ou mieux adossées à la recherche, sur le même site.